

PÉTANQUE

Lamachère et Georget champions de la Vienne

Lussac-les-Châteaux

184 DOUBLETTES MIXTE.

— Perdant en huitième de finale : Rouchereau M. (Montmidi), Pasquier S. (Chauvigny), Tiffeneau N. (Loudun), Pelletier Ch. (Les Halles), Imbert K. (Chauvigny), Desgris N. (Les Halles), Pineau M. (Usson) et Babin M. (Chasseneuil).

Perdant en quart de finale : François A. (Montmorillon), Trinquet S. (Saint-Savin), Chartagnac C. (Loudun) et Bineau A. (Loudun).

Perdant en demi-finale : Charrier Ch (Loudun) et Guignard M. (Loudun).

Vice-champions : Brunet Ch et Rusiwiez Ch. (Bonne).

Champions de la Vienne : Lamachère A. et Georet C. (Montmorillon).

Critérium minimes (13) :

1. Plaud D. (Montmorillon) ;
2. Le Dantec ER. (Buxerolles) ;
3. Beyssac V. (Vouillé).

Critérium cadets (17) :

1. Baranger N. (Saint-Savin) ;
2. Decelle C. (Charroux) ;
3. Bouchez J. (Loudun).

Critérium juniors (12) :

1. Sardin B. (Chasseneuil) ;
2. Tillet J. (Chasseneuil) ;
3. Bourreau J. (Vouillé).

Concours du 20 mai

LES COURONNERIES (39 doublettes)

Général. — Perdant en demi-finale : Lefort - Lebout (Montmorillon) et Savin - Bouilraud (Chauvigny).

Finale : Pedron - Canti (Migné) battent Verrier - Portier (Dissay).

Concours du 21 mai

NEUVILLE (28 doublettes)

Général. — Perdant en demi-finale : Roudy (Montmidi) et Charles (Beaumont).

Finale. — Boutet (Chauvigny) bat Brossier (Beaumont).

Consolante. — Perdant en demi-finale : Robin (Neuville) et Sallé (Vouillé).

Finale : Pedron (Migné) bat Boche (Chauvigny).

Concours du 27 mai

LA ROCHE-POSAY.

Championnat de la Vienne vétérans. Début des jeux à 8 h 30. Inscriptions auprès du président du secteur Nord. Après-midi : R - vétérans - F2 - E 60 + 40 %.

ANGLIERS. — D - F3 - E 50 + 50 %. Téléphoner au 05.49.98.19.02 ou au 06.89.53.89.26.

BIGNOUX. — D - F3 - E 60 + 40 %. Téléphoner au 05.49.47.04.58.

Concours du 28 mai

MONTMORILLON. — Inscription par courrier. Limité à 128 équipes. D - F2 - PP - E 60 + 6000 au cumul. Début des jeux à 9 heures.

Concours du 1^{er} juin

MIREBEAU. — Championnat de la Vienne inter-entreprises. Début des jeux à 8 heures. Pour la restauration, contacter le président au 05.49.90.56.32. L'après-midi : T - F2 - E 60 + 40 %.

SAINT-MARTIN-L'ARS. — Au stade. D - F2 - E 560 + 40 %. Téléphoner au 05.49.87.59.50.